

Faire plus. Faire mieux.

Un cadre financier responsable, visant une saine gestion des finances publiques, pour améliorer nos services et remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois.

Maintenant.



CoalitionAvenirQuebec.org

Le gouvernement du Québec dépense l'équivalent de 26% de son PIB par rapport à 20% pour la moyenne des provinces canadiennes¹. À ce jour, l'accessibilité aux soins de santé, les services en éducation et l'état de nos infrastructures ne reflètent pas ce niveau de dépenses. Un gouvernement de la CAQ devra dépenser mieux.

Nous nous engageons à fournir un niveau de financement stable, qui ne fluctue pas annuellement au gré du cycle électoral, aux principales missions de l'État.

PLUS D'ARGENT DANS LE PORTEFEUILLE DES FAMILLES

Depuis 15 ans, les familles québécoises ont souffert des hausses successives de taxes et de tarifs. Leur fardeau fiscal est le plus lourd au Canada. Il faut renverser cette tendance. La CAQ va redonner de l'oxygène aux familles à travers cinq grandes mesures fiscales :

- **Taxe scolaire : le taux le plus bas, peu importe la région**

Une réduction du taux de la taxe scolaire de 700 millions de dollars par année à terme qui mettra fin aux iniquités entre les régions du Québec.

- **Plus d'argent pour les enfants**

Les allocations familiales pour le deuxième enfant et les suivants doivent être au même montant que pour le premier, c'est une question d'équité. Au total, il s'agira de 763 millions de dollars de plus pour les familles.

- **Pour la santé des enfants**

Un coup de pouce pour favoriser les soins de la vue des enfants de moins de 18 ans, ce qui ajoutera 36 millions de dollars par année, redonnés aux familles.

- **Retour au tarif unique en garderie subventionnée**

L'odieuse contribution additionnelle pour les services de garde imposée aux familles sera graduellement abolie, ce qui évitera les mauvaises surprises au moment de payer les impôts.

- **Prématernelle 4 ans gratuite**

La CAQ mettra en place un réseau gratuit de prématernelles 4 ans accessibles à tous les enfants du Québec.

¹ Panorama des finances publiques du Québec, édition 2018. Chaire en fiscalité et finances publiques, Université de Sherbrooke.

EFFORT MAJEUR EN ÉDUCATION

Les écoles auront les moyens accrus de développer le plein potentiel de nos jeunes. Ces ressources permettront notamment le déploiement d'un réseau universel de prématernelles accessibles à tous les enfants de 4 ans. Également au programme : l'ajout d'une heure de plus par jour dans toutes les écoles secondaires pour des activités sportives et artistiques ainsi que l'aide aux devoirs.

EFFICACITÉ DE L'ÉTAT

Parce que les impôts et les taxes que paient les contribuables doivent être gérés avec rigueur, un gouvernement de la CAQ réduira le gaspillage et la bureaucratie. L'octroi de contrats par appels d'offres sera revu pour s'assurer d'éviter les abus. Les sociétés d'État devront aussi se plier aux mêmes règles. Un resserrement des processus d'approvisionnement sera mis en place et une meilleure gestion de l'informatique sera appliquée. Enfin, la CAQ procédera à une attrition graduelle des effectifs de la fonction publique afin de les réduire en tout de 1 % en 4 ans, et ce, sans réduire les services.

PROTECTION DES CONTRIBUABLES

Aucune augmentation de tarifs, de taxes, ni d'impôt n'est prévue dans ce cadre financier. Les contribuables seront à l'abri des hausses cachées du fardeau fiscal. Cette politique permettra aux contribuables de planifier leur budget en évitant les chocs tarifaires brusques auxquels ils ont été si souvent exposés ces dernières années, l'exemple des garderies étant le plus frappant.

CROISSANCE ET POTENTIEL ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

Le rapport préélectoral sur l'état des finances publiques ne prévoit qu'une croissance économique de 1,3 % en 2021 et 2022. Tout doit être mis en œuvre pour augmenter le potentiel économique du Québec à 2 % afin d'offrir des services de qualité aux Québécoises et Québécois. Un gouvernement de la CAQ s'engage à stimuler les investissements des entreprises au Québec au cours de son premier mandat par l'entremise d'Investissement Québec, par une révision de la fiscalité des entreprises et par la réduction du fardeau administratif.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Un gouvernement de la CAQ s'engage à respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire et à maintenir les versements au Fonds des générations. La réserve de stabilisation atteindra 8,4 milliards de dollars en 2022-2023, un montant amplement suffisant pour la fonction de planification pluriannuelle du gouvernement et pour maintenir l'équilibre budgétaire en période de ralentissement économique.

REMBOURSEMENT DE LA DETTE ET FONDS DES GÉNÉRATIONS

Un gouvernement de la CAQ respectera la Loi sur la réduction de la dette et son objectif de réduction de la dette brute à 45 % du PIB à la fin de l'année budgétaire 2025-2026. Dans un souci de prudence après 9 années de rendements exceptionnels sur les marchés boursiers, le remboursement de la dette sera accéléré avec un versement de 10 milliards de dollars d'ici au 31 mars 2019.

TABLEAU 1 : Situation budgétaire 2018 (M\$)

Cadre financier 2019-2020 à 2022-2023 tel que projeté par le ministère des Finances.

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Revenus autonomes consolidés	89 521	92 539	95 699	98 916
Transferts fédéraux	24 344	25 034	25 251	25 586
Total des revenus consolidés	113 865	117 573	120 950	124 502
Dépenses de mission	-101 762	-104 670	-107 301	-110 606
Santé et Services sociaux	-43 571	-45 398		
Éducation et Culture	-24 655	-25 517		
Service de la dette	-9 282	-9 341	-9 334	-9 344
Total des dépenses consolidées	-111 044	-114 011	-116 635	-119 950
Provisions pour éventualités	-100	-100	-100	-100
Surplus (déficit)	2 721	3 462	4 215	4 452
Versements au Fonds des générations	-2 707	-2 991	-3 265	-3 502
Utilisation de la réserve de stabilisation	0	0	0	0
SOLDE BUDGÉTAIRE	14	471	950	950

RÉSERVE DE STABILISATION	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Solde au début	6 218	6 232	6 703	7 653
Affectation	14	471	950	950
Utilisation	0	0	0	0
SOLDE À LA FIN	6 232	6 703	7 653	8 603

TABLEAU 2 : Coût des engagements de la CAQ (M\$)

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Réduction des taux de taxe scolaire	175	350	525	700
Allocation familiale	191	382	572	763
Soins de la vue	0	36	36	36
Élimination de la contribution additionnelle pour garde d'enfants	40	80	120	160
Prématurée 4 ans	62	124	187	249
1 heure de plus par jour au secondaire	31	62	124	124
Sorties culturelles et bibliothèques scolaires	30	30	30	30
Dépistage précoce des troubles d'apprentissage	40	40	40	40
Remboursement des traitements de fécondation in vitro	0	16	16	16
Soutien pour les parents d'enfants lourdement handicapés	22	22	22	22
Maisons des aînés	0	0	74	245
Service de maintien à domicile	200	200	200	200
Aide pour les proches aidants	21	40	74	93
TOTAL	812	1 382	2 020	2 678

TABLEAU 3 : Marge de manœuvre budgétaire (M\$)

Les mesures d'optimisation des dépenses du gouvernement aideront les familles et amélioreront nos services publics.

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Ajustements à la rémunération des médecins ²	—	—	—	—
Amélioration de la gestion en informatique ³	53	105	158	210
Attrition dans l'administration publique ⁴	93	188	285	381
Meilleurs approvisionnements ⁵	148	295	443	590
Évaluation de programmes ⁶	150	200	250	300
Augmentation des dividendes des sociétés d'État	100	150	250	350
Réduction de la provision pour service de la dette	100	150	150	150
Remboursement de la dette	195	139	74	0
Croissance économique accélérée ⁷	0	0	350	700
TOTAL	838	1 227	1 959	2 681

²Un gouvernement de la CAQ entamera des négociations sur la base d'une étude comparative entre la rémunération des médecins spécialistes du reste du Canada et ceux du Québec, en tenant compte du coût de la vie. Nos estimations préliminaires établissent à un milliard par an la rémunération versée en trop.

³Permettra une économie à terme de près de 8% des dépenses en TI.

⁴Permettra une réduction à terme de 1% des effectifs.

⁵Permettra une économie à terme de 10% des coûts des approvisionnements en biens et services excluant les TI.

⁶Représente 0,3% des dépenses consolidées du gouvernement.

⁷Une croissance économique de 0,5% de plus par année pour les 2 dernières années est prévue.

TABLEAU 4 : Cadre financier consolidé incluant les mesures proposées (M\$)

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Revenus autonomes consolidés	89 385	92 219	95 580	99 013
Transferts fédéraux	24 344	25 034	25 251	25 586
Ajustements des versements au Fonds des générations	-361	-327	-271	-179
TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS	113 368	116 926	120 560	124 420
	2,6%	3,1%	3,1%	3,2%
Dépenses de mission	-101 795	-104 644	-107 317	-110 700
Santé et Services sociaux	-43 743	-45 532	-47 398	-49 367
Éducation et Culture	-24 728	-25 632	-26 530	-27 483
Service de la dette	-9 087	-9 202	-9 260	-9 344
TOTAL DES DÉPENSES CONSOLIDÉES	-110 882	-113 846	-116 577	-120 044
	2,0%	2,7%	2,4%	3,0%
Provision pour éventualités	-100	-100	-100	-100
Surplus (déficit)	2 386	2 980	3 883	4 276
Versements au Fonds des générations	-2 346	-2 664	-2 994	-3 323
Utilisation de la réserve de stabilisation	0	0	0	0
SOLDE BUDGÉTAIRE	40	316	889	953

RÉSERVE DE STABILISATION	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Solde au début	6 218	6 258	6 574	7 463
Affectation	40	316	889	953
Utilisation	0	0	0	0
SOLDE À LA FIN	6 258	6 574	7 463	8 416



Faire plus. Faire mieux.

CoalitionAvenirQuebec.org

AGENTE OFFICIELLE ROXANNE RINFRET